



jour, devra jeter les bases permettant de libérer la communauté mondiale des armes de destruction de masse. Le sommet d'Islande a montré que l'élimination totale des missiles stratégiques d'ici à dix ans fait maintenant l'objet de négociations sérieuses aux plus hauts niveaux. Il nous incombe de faire en sorte que cette occasion historique porte ses fruits. Le sommet de Reykjavik était une étape dans une marche qui se poursuit.

Lorsque le Président Reagan a pris la parole devant l'Assemblée générale, avant la rencontre de Reykjavik, il a évoqué un espoir, celui d'un avenir sans armes de destruction de masse. Il a réaffirmé l'engagement de son pays envers la paix, un rapport plus stable avec l'autre superpuissance, et des progrès substantiels en matière de contrôle des armements et de désarmement. Le Président a indiqué que son gouvernement était disposé à ratifier le Traité sur la limitation des essais souterrains d'armes nucléaires et le Traité sur les explosions nucléaires souterraines à des fins pacifiques après la conclusion d'un accord sur l'amélioration des mécanismes de vérification. Il s'est dit prêt à envisager d'autres limitations des essais nucléaires parallèlement à une réduction des armements. Nous espérons que l'Union soviétique jugera possible de considérer cette approche réaliste, que nous saluons, comme base solide de progrès réels.

Lors de son passage à New York plus tôt au cours de la présente session, M. Shevardnadze, le Ministre soviétique des affaires étrangères, nous a, lui aussi, donné des raisons d'être optimistes. Il a déclaré que les relations avec les États-Unis étaient prometteuses, et il a présenté des ébauches encourageantes d'accords significatifs entre son pays et les États-Unis d'Amérique. Lorsque nous l'avons ensuite accueilli à Ottawa, M. Chevardnadze a réitéré une fois de plus l'engagement de son pays à l'égard de relations Est-Ouest plus stables, et de progrès en matière de contrôle des armements.

Mais dans cette atmosphère d'espoir, deux facteurs nous invitent à faire preuve de circonspection : tout nouveau mouvement ne peut déboucher sur des résultats durables et effectifs que s'il est assorti de négociations patientes et dis-

crètes, et si on accorde l'importance qu'elle mérite à la vérification qui, à terme, engendrera la confiance que les accords seront respectés.

En deuxième lieu, l'espoir que nous mettons dans les pourparlers entre les superpuissances et les négociations bilatérales sur les armes nucléaires et spatiales, aussi importants qu'ils soient, ne devrait pas détourner notre attention de la nécessité de progrès complémentaires en ce qui concerne les armes classiques et dans les instances multilatérales s'occupant de contrôle des armements.

* * *

Dans ce contexte, nous sommes tous très encouragés par le succès qui a couronné les travaux de la Conférence de Stockholm sur la sécurité et les mesures de renforcement de la confiance en Europe. Les résultats de cette Conférence confèrent un nouveau caractère d'ouverture et une nouvelle prévisibilité à la conduite des affaires militaires en Europe. L'établissement de procédures convenues pour les inspections aériennes et terrestres, sur place, constitue une réalisation historique – une réalisation qui servira efficacement de base à d'autres négociations sur le contrôle des armements.

Sur un plan encore plus large, la Commission du désarmement des Nations Unies a tenu une session relativement productive. Les lignes directrices relatives à des mesures de renforcement de la confiance que la Commission soumettra dans son rapport à l'Assemblée générale devraient, tout comme le document de la Conférence de Stockholm, constituer une base qui sera utile aux négociateurs à l'avenir. On pourrait en tirer parti pour garantir l'existence de la confiance, du respect des accords, et de la vérification, qui seront des éléments essentiels de tout instrument efficace de contrôle des armements.

La Conférence du désarmement, à Genève, a également tenu une session plus productive : il est vrai qu'elle n'est pas parvenue à un accord sur une interdiction complète des armes chimiques, mais des négociations approfondies s'intensifient et nous accueillons avec satisfaction les signes d'une acceptation, par l'Union soviétique, de progrès en matière de vérification. Nous avons pris note, en particulier, d'une proposition du

Royaume-Uni à propos de l'inspection sur interpellation qui, nous l'espérons, jettera les bases de progrès concrets sur l'une des questions les plus difficiles en ce qui a trait à l'interdiction complète des armes chimiques.

Toutefois, les autres questions inscrites à l'ordre du jour de la Conférence du désarmement n'ont pas, à notre avis, été l'objet de réalisations aussi positives. Nous sommes – je le dis avec franchise – déçus de la lenteur des progrès en vue d'une interdiction complète des essais nucléaires. La non-conclusion d'un accord sur le mandat concret d'un organe subsidiaire qui travaillerait de façon constructive en vue de parvenir à une interdiction convenue des essais nous a particulièrement découragés. Nous notons et saluons le fait que l'Union soviétique a adopté une attitude plus ouverte sur des questions techniques relatives à l'établissement d'un réseau global de surveillance sismique. La proposition d'un réseau sismique international, faite par l'Australie, est conforme à l'importance que le Canada attache à une interdiction des essais qui puisse être vérifiée de façon crédible, et elle constitue en outre un pas encourageant en direction de l'objectif d'une interdiction totale des essais d'armes nucléaires. La tenue de pourparlers, à un niveau d'experts, entre des hommes de science soviétiques et américains sur les essais nucléaires est un fait nouveau dont nous nous félicitons, et nous espérons tous que cela permettra de faire un nouveau pas vers l'objectif qui nous est commun.

Le Canada assigne un rang de priorité élevé à la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique. Il y a donc lieu de regretter que le mandat de l'organe subsidiaire sur l'espace extra-atmosphérique n'ait fait l'objet d'un accord qu'à un stade très avancé de la dernière session de la Conférence du désarmement. Après la conclusion de cet accord, les discussions ont été à la fois sobres et réfléchies. De toute évidence, la démonstration de l'utilité du mandat actuel est en train de se faire.

Le Canada a participé activement à la deuxième Conférence d'examen des États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabri-